



Chaumont, mercredi 27 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04504**Modifiant l'avis n° FR/2022/03312**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**écluse n°71 du Désert****Regroupement de bateaux (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 28/07/2022 à 18:00

- o Canal entre Champagne et Bourgogne (écluse n°71 du Désert)
pk 0,000

Commentaire :

En raison des faibles débits, mesdames et messieurs les plaisanciers sont informés des difficultés du maintien du mouillage garanti sur le canal entre Champagne Bourgogne, en conséquence le regroupement des bateaux est obligatoire au passage de l'écluse n°71 du désert encore ouverte à la navigation

Service(s) à contacter :

UTI CCB (canal entre Champagne et Bourgogne), 82, rue du Commandant Hugueny, CS 32081, 52903

CHAUMONT CEDEX 9

Tél : 03 25 30 79 51 - Fax : 03 25 30 69 72

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

Pascal DUPRAS